

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	32 644 378		32 644 378	31 865 890		778 488	2. 44
Production vendue de biens							
Production vendue de services	5 144		5 144	9 451		4 308-	45. 58-
Chiffre d'affaires NET	32 649 521		32 649 521	31 875 341		774 180	2. 43
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			9 000	25 708		16 708-	64. 99-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			18 039	28 300		10 261-	36. 26-
Autres produits			447	660		214-	32. 34-
Total des Produits d'exploitation (I)			32 677 007	31 930 010		746 997	2. 34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			24 121 929	23 708 256		413 673	1. 74
Variation de stock (marchandises)			28 070-	103 318		131 388-	127. 17-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			73 102	68 988		4 114	5. 96
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 215 737	2 047 506		168 230	8. 22
Impôts, taxes et versements assimilés			279 257	322 116		42 860-	13. 31-
Salaires et traitements			2 970 603	2 919 388		51 215	1. 75
Charges sociales			822 928	818 709		4 219	0. 52
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			658 550	648 925		9 626	1. 48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			239			239	
Dotations aux provisions							
Autres charges			6 015	8 828		2 813-	31. 86-
Total des Charges d'exploitation (II)			31 120 290	30 646 034		474 256	1. 55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 556 718	1 283 976		272 741	21. 24
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 087	21 253	16 166-	76. 07-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 828	7 185	5 357-	74. 56-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	6 915	28 438	21 523-	75. 68-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	24 543	30 209	5 666-	18. 76-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	38		38	
Total VI	24 581	30 209	5 628-	18. 63-
2. Résultat financier (V-VI)	17 667-	1 772-	15 895-	897. 17-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 539 051	1 282 204	256 846	20. 03
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	43 927	106 190	62 263-	58. 63-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 917	2 917-	100. 00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	43 927	109 106	65 179-	59. 74-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	4 950	4 860-	98. 18-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		101 112	101 112-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		88 835	88 835-	100. 00-
Total VIII	90	194 897	194 807-	99. 95-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	43 837	85 791-	129 628	151. 10
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	258 786	234 586	24 200	10. 32
Impôts sur les bénéfices (X)	385 467	223 939	161 528	72. 13
Total des produits (I+III+V+VII)	32 727 849	32 067 554	660 295	2. 06
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 789 214	31 329 665	459 549	1. 47
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	938 635	737 889	200 746	27. 21

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route Nationale 96 - La Coudourousse
13650 MEYRARGUES
R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

BILAN COMPTE DE RESULTATS ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**Certifiés conformes
Le Président**

DocuSigned by:
Eric MARLIER
82B8925C57B5408...

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	33 708	33 708				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	6 759 113	2 022 672	4 736 441	4 246 620	489 821	11. 53
	Installations techniques, matériel et outillage	1 209 128	862 500	346 628	446 854	100 226-	22. 43-
	Autres immobilisations corporelles	1 117 250	625 630	491 620	424 928	66 692	15. 69
	Immobilisations en cours				87 060	87 060-	100. 00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	216 816		216 816	173 086	43 730	25. 26
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	492		492	492		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières				1 988	1 988-	100. 00-
	Total II	9 336 507	3 544 510	5 791 997	5 381 028	410 969	7. 64
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 190 820		1 190 820	1 162 750	28 070	2. 41
	Avances et acomptes versés sur commandes				4 000	4 000-	100. 00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	11 206	239	10 968	14 733	3 766-	25. 56-
	Autres créances	384 828		384 828	911 517	526 688-	57. 78-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	3 066 060		3 066 060	2 107 894	958 166	45. 46
	Charges constatées d'avance (3)	39 966		39 966	29 403	10 564	35. 93
	Total III	4 692 881	239	4 692 643	4 230 297	462 346	10. 93
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 029 388	3 544 748	10 484 640	9 611 325	873 315	9. 09

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000	40 000		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 055 194	817 305	237 889	29.11
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	938 635	737 889	200 746	27.21
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	2 037 829	1 599 194	438 635	27.43
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	88 835	88 835		
	Total III	88 835	88 835		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 104 272	4 059 252	45 019	1.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	134 566	10 130	124 436	N5
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 870 223	2 635 994	234 229	8.89
	Dettes fiscales et sociales	1 242 521	1 193 834	48 687	4.08
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 120	23 639	17 518-	74.11-
	Autres dettes	274	447	173-	38.71-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	8 357 976	7 923 296	434 680	5.49
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 484 640	9 611 325	873 315	9.09

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

5 128 670

4 571 635

SODIME

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : Route Nationale 96
La Coudourousse
13650 MEYRARGUES
R.C.S. AIX EN PROVENCE 533 329 868

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 19 MAI 2020

Exercice clos le 31 décembre 2019

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, dont elle constate l'existence et s'élevant à 938.635 euros, de la manière suivante :

Bénéfice : 938.635 €

Affectation :

- Aux associés à titre de dividendes à concurrence de 600.000 €
Soit un dividende de 15 euros par action,

- Au poste « Autres réserves », pour le solde, soit 338.635 €
Ce qui porte le solde de ce poste à la somme de 1.393.829 euros

Total affecté : 938.635 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à la somme de 1.437.829 euros.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 1-A-1° du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes présentement distribués seront assujettis, pour les personnes physiques, au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, lequel est non libératoire et sera payé par la Société au plus tard le 15 du mois suivant le paiement de la distribution.

L'Assemblée Générale constate également qu'en vertu des dispositions de l'article 200 A, 2 du même Code, les associés personnes physiques y ayant intérêt pourront toutefois opter pour l'imposition desdits dividendes selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu, ladite option étant irrévocable et globale pour l'ensemble des revenus, gains et autres profits entrant dans le champ d'application du PFU. Cette option devra être expresse et exercée en 2021 lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Enfin, les contributions et prélèvements sociaux dus au titre de cette distribution font l'objet

d'un paiement à la source en application des dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale. Le paiement à la source sera versé par la Société concomitamment au paiement du PFU de 12,8% décrit ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Dividendes par action	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
Clos le 31.12.2018	500.000 €	499.925 €	75 €
Clos le 31.12.2017	500.000 €	499.925 €	75 €
Clos le 31.12.2016	400.000 €	399.940 €	60 €

- ADOPTION -

Cette affectation a été adoptée par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 19 mai 2020.

**Certifié conforme
Le Président**

DocuSigned by:

 82B8925C57B5408...

SODIME

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social :

La Coudourousse-RN 96

13650 MEYRARGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

SODIME

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €

Siège social :

La Coudourousse-RN 96

13650 MEYRARGUES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019.

Aux associés de la société SODIME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODIME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

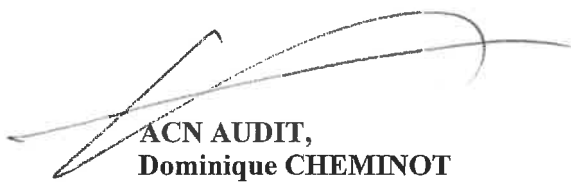
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Manosque, le 02 mai 2020.



ACN AUDIT,
Dominique CHEMINOT
Commissaire aux Comptes associé

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CABINET MLA

64 Cours Carnot

13300 SALON DE PROVENCE

04 90 56 21 38

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	33 708		
Installations générales agencements aménagements des constructions	5 837 254		921 859
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 193 247		15 881
Installations générales agencements aménagements divers	737 019		39 822
Matériel de transport	100 010		130 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	103 125		7 166
Immobilisations corporelles en cours	87 060		
TOTAL	8 057 714		1 114 837
Autres participations	173 086		43 730
Autres titres immobilisés	492		
Prêts, autres immobilisations financières	1 988		
TOTAL	175 566		43 730
TOTAL GENERAL	8 266 987		1 158 567

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			33 708	33 708
Installations générales agencements aménagements constr.			6 759 113	6 759 113
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 209 128	1 209 128
Installations générales agencements aménagements divers			776 841	776 841
Matériel de transport			230 119	230 119
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			110 291	110 291
Immobilisations corporelles en cours	87 060			
TOTAL	87 060		9 085 491	9 085 491
Autres participations			216 816	216 816
Autres titres immobilisés			492	492
Prêts, autres immobilisations financières		1 988		
TOTAL		1 988	217 308	217 308
TOTAL GENERAL	87 060	1 988	9 336 507	9 336 507

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	33 708			33 708
Installations générales agencements aménagements constr.	1 590 634	432 038		2 022 672
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	746 393	116 107		862 500
Installations générales agencements aménagements divers	330 587	86 636		417 224
Matériel de transport	100 010	14 240		114 249
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	84 628	9 529		94 157
TOTAL	2 852 252	658 550		3 510 802
TOTAL GENERAL	2 885 959	658 550		3 544 510

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.constr.	432 038				
Instal.techniques matériel outillage indus.	116 107				
Instal.générales agenc.aménag.divers	86 636				
Matériel de transport	14 240				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 529				
TOTAL	658 550				
TOTAL GENERAL	658 550				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	88 835				88 835
TOTAL	88 835				88 835

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		239			239
TOTAL		239			239
TOTAL GENERAL	88 835	239			89 074
Dont dotations et reprises d'exploitation		239			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	845	845	
Autres créances clients	10 362	10 362	
Personnel et comptes rattachés	3 851	3 851	
Taxe sur la valeur ajoutée	189 356	189 356	
Débiteurs divers	191 621	191 621	
Charges constatées d'avance	39 966	39 966	
TOTAL	436 001	436 001	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	692 308	307 693	384 615	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 411 964	575 273	2 224 840	611 851
Emprunts et dettes financières divers	9 117	1 117		8 000
Fournisseurs et comptes rattachés	2 870 223	2 870 223		
Personnel et comptes rattachés	576 031	576 031		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	432 370	432 370		
Impôts sur les bénéfices	78 378	78 378		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 831	6 831		
Autres impôts taxes et assimilés	148 911	148 911		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 120	6 120		
Groupe et associés	125 449	125 449		
Autres dettes	274	274		
TOTAL	8 357 976	5 128 670	2 609 455	619 851
Emprunts souscrits en cours d'exercice	822 009			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	777 131			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1. 0000	40 000			40 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	2 à 5 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 14 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 8 ans
AAI divers	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées selon le dernier coût d'acquisition connu.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 530
Autres créances	23 395
Disponibilités	142
Total	25 067

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 117
Emprunts et dettes financières diverses	349
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	141 541
Dettes fiscales et sociales	723 751
Total	866 758

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 966
Total	39 966

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	10
Employés	135
Total	149

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 104 272
Total	4 104 272

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : Emprunt CA 3M€
 Montant initial de cette garantie : 3 000 000
 Montant restant dû en capital : 692 308
 Date de fin d'échéance de la garantie : 01/02/2022
 Nature de la sûreté réelle : Caution solidaire ALDIS
 : Nantissement du fonds de commerce

Emprunt du : Emprunt CA 3.8M€
 Montant initial de cette garantie : 3 800 000
 Montant restant dû en capital : 2 651 352
 Date de fin d'échéance de la garantie : 15/06/2026
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fonds de commerce

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		8 200 000
Caution solidaire sur emprunt contracté par la SCI SODIMEYR auprès du Crédit Agricole	6 700 000	
Caution solidaire sur emprunt contracté par la SAS MG	1 500 000	
Total (1)		8 200 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		53 442	

Le 19/02/2020
Le président